



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE



1^{ère} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DU PROJET - APPROCHE REGIONALE HARMONISEE A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS DE PRODUCTION DU BASSIN DU CONGO

COMMUNIQUE FINAL

1. La 1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet régional « Approche régionale harmonisée à la gestion durable des forêts de production du bassin du Congo », s'est tenue du 29 au 30 janvier 2013 à Douala, en république du Cameroun.
2. Cette réunion a été précédée par une formation en système de suivi & évaluation de projet les 24, 25, 26 et 28 janvier 2013.
3. Les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC et les points focaux nationaux des projets pilotes ayant pris part aux travaux sont venus de : la République du Congo, la République Centrafricaine, la République de Guinée Équatoriale et la République Gabonaise. Les coordonnateurs nationaux COMIFAC pour la République du Cameroun, de la République Démocratique du Congo et le point focal GEF au Cameroun, bien qu'invités, n'ont pas pu participer à la réunion.
4. Y ont également pris part les représentants des organisations régionales et internationales, les programmes/ projets actifs dans la sous-région, les ONG nationales et internationales, le secteur privé et une École de formation. Plus précisément : du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Programme Promotion de l'exploitation Certifié des Forêts (PPECF), Organisation pour le Développement et l'Environnement (ODE), Amigos de la Naturaleza y del Desarrollo de Guinea Ecuatorial (ANDEGE), World Ressources Institutes (WRI), Rainforest Alliance (RA) et le Groupement de la Filière Bois au Cameroun (GFBC), Collège d'enseignement Technique Mixte 12 Août 1965 (CETM).
5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions : celle de la directrice du projet, Mme Terry BRNCIC, du chargé de programme au PNUE, M. Adamou BOUHARI et le représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, M. Valéry TCHUANTÉ.
6. Dans son allocution, Mme Terry BRNCIC a abordé les thèmes suivants : la restructuration du projet après le départ de Pierre METHOT; la présentation des 5 composantes du projet; les résultats attendus; et enfin les principales réalisations enregistrées par le projet jusqu'à ce jour. Elle a aussi précisé que le projet a connu un retard de démarrage effectif dû aux longues procédures administratives pour la mise en place de l'équipe du projet aux niveaux régional et dans les pays pilotes. Elle a surtout promis que l'équipe du projet entend bien travailler ardemment pour rattraper le retard de 2012 tout en achevant les activités prévues pour 2013.
7. A son tour, M. Adamou BOUHARI a rappelé l'origine de ce projet qui est le fruit des résolutions du sommet du G8 au sein duquel la COMIFAC avait exprimé le désir de mettre en œuvre un projet d'envergure régionale d'harmonisation des politiques forestières. Ainsi, ce projet vise à doter les pays d'Afrique Centrale des outils pouvant permettre d'influencer les politiques en matière de gestion durable des forêts de production, afin de réduire la coupe illicite de bois. Par la suite, Il a souhaité que tous les problèmes de la première année de mise en œuvre du projet



soient soulevés afin que le comité de pilotage puisse trouver des solutions ou formuler des recommandations visant à faciliter l'atteinte des objectifs du projet. Il a aussi mentionné que la sixième phase du FEM va démarrer en 2014, il sera important alors de faire un bilan de ce qui a été fait et ce qui reste à faire afin d'étudier les possibilités de formuler des propositions pertinentes par pays ou à l'échelle régionale pour déclencher la mise à disposition des fonds. Par ailleurs, les coordonnateurs nationaux COMIFAC et les points focaux GEF dans les différents pays doivent être régulièrement informés sur la mise en œuvre du projet afin d'assurer le lien entre les résultats du projet et la mise en œuvre du plan de convergence.

8. Prenant la parole à son tour, M. Valéry TCHUANTE, représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, a ouvert les travaux de ce 1^{er} comité de pilotage régional. Dans son allocution, il a tenu à exprimer l'intérêt que la COMIFAC accorde à ce projet car il contribue à la mise en œuvre de l'axe stratégique 5 du plan de convergence sur la valorisation durable des ressources forestières. Un an après le lancement du projet, il devient pertinent de considérer à ce jour les leçons apprises, mais on peut noter quelques réalisations du projet à savoir : les études concernant les états de lieux sur les différentes thématiques du projet et la formation des auditeurs de gestion forestière et chaîne de traçabilité. Il a enfin évoqué les faiblesses tel que les déficits de communication qui n'a pas permis de donner une grande visibilité au projet.
9. Après le tour de table pour la présentation individuelle des participants, l'agenda des travaux a été présenté, des clarifications sur certaines présentations ont été apportées et le comité de pilotage a unanimement adopté l'approche de « communiqué final » à la fin des travaux en lieu et place du PV de la réunion.
10. Les travaux se sont poursuivis par les présentations des activités réalisées en 2012 par le projet dans les pays pilotes (RCA, Congo et Guinée Équatoriale) et au niveau régional, ainsi que les Plans de travail annuels 2013.
11. La présentation des activités a permis de noter des grandes réalisations d'abord au niveau des pays à savoir : (1) en RCA; la contribution au processus de réforme foncière, les sensibilisations sur la REDD+ et les APV FLEGT au niveau local; (2) au Congo, on peut noter l'accomplissement des préalables administratives pour rendre opérationnelle l'unité de menuiseries au sein du CETM (signature de contrats, appels d'offres pour le recrutement d'un bureau de travaux publics pour la réfection du collège, devis pour le matériel, etc.); (3) En Guinée Équatoriale, on peut noter les sessions de sensibilisation et de renforcement des capacités sur les enjeux et bénéfices de la REDD+, du FLEGT et la certification forestière et la mise en place du groupe de travail REDD+; et enfin (4) au niveau régional, on peut noter la formation des auditeurs en gestion forestière et chaîne de traçabilité, les missions d'appui technique en RCA, les rapports « états de lieux » sur la gestion durable, la gouvernance, le foncier et la traçabilité. Mais quelques difficultés ont été rencontrées pendant l'année écoulée. À savoir :
12. **En RCA** : (1) sur le plan logistique : La nécessité d'un véhicule 4x4 pour les missions de terrain dans la zone du Sud-ouest, l'absence d'indépendance électrique; (2) sur le plan institutionnel : il s'agit de l'opérationnalisation du concept de foresterie communautaire, la stratégie d'accompagnement de la réforme foncière en cours et l'intégration de la problématique « bois domestique ».
13. **Pour le Congo**, des difficultés ont été observées sur le plan (1) organisationnel, et (2) de la lenteur des membres du groupe à répondre aux exigences du projet.
14. **En Guinée Équatoriale**, trois difficultés majeures ont été observées à savoir : (1) la coordination des activités de l'ONG avec les structures gouvernementales; (2) l'obtention du visa d'entrée en



Guinée Équatoriale pour l'équipe technique d'appui régionale; (3) la langue espagnole qui ne facilite pas toujours les échanges.

15. **Au niveau régional**, les difficultés rencontrées ont concerné les problèmes d'obtention de visa pour l'accès de l'équipe de coordination régionale en Guinée Équatoriale, les lenteurs des parties prenantes pour répondre aux sollicitations du projet, le retard de démarrage du projet.
16. **Les présentations sur des études spécifiques ont également été faites notamment** : (1) l'étude sur les droits d'accès et de contrôle des terres et des ressources naturelles en vue d'identifier les risques et opportunités issus des divergences entre lois foncières et sectorielles en Afrique Centrale; (2) un sommaire des projets et programmes des autres partenaires coordonnés par la COMIFAC (3) l'étude en vue de la proposition d'un système de traçabilité régional; (4) le système de suivi-évaluation développé pour le projet
17. Au terme des échanges, le comité de pilotage s'est dit globalement satisfait du déroulement des activités du projet menées en 2012 tant au niveau des pays pilotes qu'au niveau régional et a validé les PTA 2013. Il a également accepté toutefois les rapports soumis avec amendements.
18. Le comité de pilotage a en outre formulé les recommandations ci-après :
 - a) **Pour la RCA**, (i) faire une étude des besoins en déplacement pour tous le cycle du projet, et faire une comparaison des coûts de location et d'achats d'un véhicule pour prendre une décision de la nécessité d'un véhicule de terrain. Mais le véhicule s'il est acheté restera la propriété du projet FEM et le comité de pilotage recommandera de sa destination à la fin du cycle de vie du projet. (ii) le comité de pilotage a également souhaité que l'activité sur la formation du personnel ODE en audits forestiers soit élargie à d'autres acteurs de la société civile et de l'administration forestière et dans la mesure du possible impliquer d'autres initiatives comme le projet PPECF/KFW dans l'organisation de ces formations. (iii) pour ce qui est de la sensibilisation des acteurs locaux sur la gestion des espaces communautaires, il est souhaitable de faire d'abord une étude sur les potentialités et les bénéfices de la foresterie communautaire en RCA pour permettre aux décideurs de mieux comprendre les enjeux pour une prise de décision en vue de l'opérationnalisation de ce mécanisme.
 - b) **Au Congo** (i) l'activité de l'étude sur le secteur informel/artisanal au niveau national proposée devra tenir compte des études déjà menées notamment par le CIFOR et celle produite pendant la phase de préparation du projet. (ii) qu'une approche de promotion des produits finis soit développée ainsi qu'une facilitation de l'insertion professionnelle à la fin de formation des apprenants (par exemple l'accès au crédit pour l'acquisition du petit matériel de menuiserie) et (iii) aussi assurer la synergie avec d'autres projets en cours dans le pays, notamment le projet de l'AFD sur l'aménagement des UFE du Sud Congo, le projet de gouvernance de même que la capitalisation des expériences acquises au sein du projet REDD+ en l'occurrence la quantification de carbone, en cour de mise en œuvre, au niveau des concessions, pour inspirer d'autres pays.
 - c) **En Guinée Équatoriale**, pour lever les difficultés d'obtention de visa pour l'équipe régionale, il a été recommandé à la COMIFAC de faciliter les déplacements de l'équipe régionale de Yaoundé en vue des appuis techniques. En plus, il faudra explorer la possibilité d'utiliser une expertise locale pour l'activité de renforcement de capacité.



- d) **Au niveau régional**, le chargé de programme a rappelé que les documents produits et validés par le projet avec les fonds FEM doivent être publics et accessibles à tous et pour tous les documents à produire durant le cycle de vie du projet. Un lien internet sur le site de la COMIFAC pourrait être créé pour le stockage et la diffusion de l'information. Que la communication entre l'équipe régionale du projet et le secrétariat de la COMIFAC soit améliorée à travers la participation aux réunions périodiques de coordination technique organisées par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.
- e) Maintenir les synergies avec les autres initiatives/projet existants dans la sous région ayant un lien étroit avec le projet.
- f) S'agissant du système de traçabilité régionale, les activités suivantes ont été recommandées : (i) de capitaliser les résultats du projet FAO ACP FLEGT sur le suivi du bois en transit en Afrique centrale dont la première phase est achevée et la deuxième phase a déjà été formulée et devra être soumise aux partenaires potentiels; (ii) la coordination régionale du projet devra rencontrer l'équipe du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour pouvoir mieux recadrer les objectifs de l'étude (iii) d'insérer cette problématique comme sujet à discussion au sein du groupe gouvernance au sein de la COMIFAC, (iv) Un atelier régional sur la capitalisation des expériences des différents programmes/projets et autres initiatives est prévu en 2013; cette réunion pourra également être un cadre approprié pour présenter les options retenues afin de recueillir l'avis des autres partenaires.
- g) En vue de renforcer la communication, les rapports annuels et semestriels envoyés au PNUE pour remplir les obligations contractuelles doivent **obligatoirement** être envoyés à la COMIFAC même en version anglaise; mais le rapport soumis en décembre peut à titre exceptionnel être préparé en français.
- h) Un rapport synthétique des activités annuelles devra également être produit par l'équipe du projet pour le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les pays membres sur un format harmonisé; Les rapports mensuels peuvent être verbaux lors des réunions de coordination technique organisées par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.
- i) Pour le système de suivi et évaluation, un manuel de procédures devra l'accompagner avec une précision sur la démarche d'évaluation des progrès par livrable en pourcentage et il faudra prendre en compte l'aspect genre dans toutes les formations/sensibilisations qui seront organisées tout au long du cycle du projet en précisant le nombre de femmes qui ont participées;
- j) De manière générale, un contrôle de qualité doit être fait sur tous les documents produits par le projet y compris sur les rapports soumis au PNUE. Pour les prochains comités de pilotage, les rapports d'activités devront être soumis dans les délais; les PTA devront être préparés en spécifiant le budget requis; enfin les présentations devront permettre de voir le niveau de réalisation par rapport aux activités prévues.
- k) Le chargé de programme a informé de la nécessité de conduire la revue à mi parcours du projet en fin 2013 afin que les résultats puissent être mises à la disposition du comité de pilotage.



Fait à Douala, le 30 Janvier 2013.

